

# COUR SUPÉRIEURE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : **500-06-000964-185**

DATE : Le 22 janvier 2024

---

**Kathleen Gauthier**  
Demanderesse

c.  
**Johnson & Johnson Inc.**  
Défenderesse

---

## PROLONGATION DU DÉLAI D'INSCRIPTION

---

- [1] **CONSIDÉRANT** que le délai pour mettre l'affaire en état expire le 26 janvier 2024;
- [2] **CONSIDÉRANT** que la communication par la Défenderesse des réponses aux engagements découlant de l'interrogatoire de son représentant a pris plus de temps que ce que les parties avaient prévu, de sorte que ladite communication ne s'est complétée que tout récemment ;
- [3] **CONSIDÉRANT** que le demandeur doit encore déposer son rapport d'expert et que le défendeur peut, suivant les circonstances, déposer une contre-expertise ;
- [4] **CONSIDÉRANT** que les parties estiment qu'afin que le dossier puisse être mis en état, une prolongation de six mois pour la mise en état du dossier est nécessaire.

### POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL

- [5] **PROLONGE** le délai pour la mise en état du dossier et le dépôt de la déclaration commune pour l'inscription du dossier pour enquête et audition au 26 juillet 2024;

[6] **EXEMPTÉ** les parties du dépôt d'un protocole de l'instance modifié;

[7] **SANS FRAIS.**

---

PIERRE NOLLET, J.C.S.

Date d'audience : Sur dossier

Me Karim Renno  
Me Ava Liaghati  
Renno Vathilakis inc.  
Avocats de la demanderesse

Me Robert Torralbo  
Me Simon J. Seida  
Blakes Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. / LLP  
Avocats de la défenderesse